

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 62 (1965)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Convocations

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

il siégea pendant plusieurs années au comité de la Société fribourgeoise d'éducation. Il était un membre fidèle de la Cécilienne paroissiale d'Attalens ; membre du comité il en assuma la présidence durant près de vingt ans. Il se vit décerner la médaille « Bene Merenti ». Il s'intéressa également à la Société d'aviculture de la Veveyse à laquelle il accéda à la présidence. Il se dévoua également à la Caisse maladie Chrétienne sociale dont il était le vérificateur des comptes, à la Caisse paroissiale des apprentissages.

Les imposantes funérailles de M. Pachoud, mercredi 20 janvier 1965 à Attalens, furent un témoignage émouvant d'estime, d'amitié et de reconnaissance, comme aussi l'assurance de nombreuses marques de sympathie à Mme Pachoud et à sa famille.

H. L.

### † M. Oscar Bochud

La mort fauche, et les rangs de nos plus fidèles et anciens membres s'éclaircissent. Elle nous a ravi à l'âge de 72 ans un collègue très cher et aimé qui nous laisse dans le regret.

Agriculteur de vieille souche, il avait repris l'exploitation du domaine paternel à Granges, Veveyse.

Pendant les loisirs que lui laissaient ses occupations et son apier il avait un violon d'Ingres, c'était la pêche.

Homme affable qu'on rencontrait toujours avec plaisir lors de nos assemblées et conférences apicoles. Il fut un ami sincère, sa bonhomie le faisait aimer de chacun.

Il avait eu le plaisir de recevoir en 1954 le gobelet souvenir de la SAR avec le diplôme de fidélité pour 35 années de sociétariat.

La maladie hélas eut raison en moins de deux mois de sa robuste constitution, et ses amis ne pouvaient se résoudre au déclin et à la fin d'un homme si plein de vitalité.

Les funérailles de M. Oscar Bochud en ce dimanche 13 décembre 1964 à Attalens, par l'affluence de parents et d'amis furent un témoignage d'estime et d'amitiés, ainsi que les marques de profonde sympathie à sa chère famille.

H. L.

### † Alfred Peytregnet et André Jaquiéry

L'an dernier, vers la fin de l'été, notre section de Payerne Basse-Broye fut affligée par le décès de deux de nos dévoués membres, MM. Alfred Peytregnet à Trey et André Jaquiéry à Granges-Marnand. Tous deux furent enlevés subitement à l'affection de leur famille et notre Société perd avec eux des membres dévoués qui durant de nombreuses années surent démontrer l'attachement qu'ils vouaient à l'apiculture.

Nous conserverons de ces deux aimables collègues, trop tôt disparus, le meilleur des souvenirs et prions leurs familles durement éprouvées de croire à nos sentiments de sincère sympathie.

A. M.

## Convocations

### Section « Pied du Chasseral »

Dans sa séance du 13 janvier 1965, le Comité de notre section a fixé notre *assemblée générale* annuelle au dimanche 28 mars 1965, à 14 h. 15, au Restaurant du Cheval-Blanc, à Orvin (JB).

#### Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue.
2. Lecture du protocole 1964.
3. Remise de 2 gobelets SAR pour 35 ans de sociétariat.
4. Rapport du président.
5. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes.
6. Rapport de l'inspecteur.
7. Election d'un membre du comité.
8. Election d'un délégué et d'un membre du

comité de la Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture. 9. Admissions et démissions. 10. Nomination de deux contrôleurs de miel. 11. Activité en 1965. 12. Divers et imprévu. 13. Clôture.

Tous nos membres voudront bien se faire un impérieux devoir d'assister à cette assemblée.

*Le Comité.*

### **Section de Lausanne**

Amicale le 13 mars à 20 h. 15. L'apiculture en Suisse et chez nos voisins.  
*Le Comité.*

### **Section de Cossonay**

*Attention ! attention !* C'est à *Eclépens* et non à *Pompaples* qu'aura lieu notre assemblée générale du dimanche 14 mars à 14 heures au café de *l'Ecu-son vaudois*.

Après la séance administrative (15 h. 15 environ) M. Sauvain, instituteur à Bienne, nous présentera un film, « La Cité des abeilles » réalisé en Pologne et en Russie.

Venez nombreux à *Eclépens* le dimanche 14 mars avec parents et amis.  
*Le Comité.*

### **Société d'apiculture de la Gruyère**

L'assemblée de printemps, avec conférence, aura lieu le dimanche 28 mars à 14 h. 30, à l'Hôtel de Ville de Bulle.

L'ordre du jour sera annoncé par convocation. Qu'on se réserve ce jour.  
*Le comité.*

### **Société d'apiculture de Marly et environs**

Vous êtes convoqués à notre prochaine réunion qui aura lieu le 7 mars 1965 à 14 heures à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly-le-Grand. Projection de deux films très intéressants.  
*Le comité.*

### **Section des Alpes**

L'assemblée générale ordinaire d'hiver aura lieu à Aigle, le dimanche 14 mars prochain dans la grande salle de l'Hôtel du Nord, à 14 heures. Comme de coutume, nous vous soumettons l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue et ouverture de l'assemblée. 2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. 3. Mutations et décès. 4. Rapport sur délibérations de l'assemblée des délégués de la F.V.A. et de la S.A.R. 5. Course. 6. Remise des distinctions aux vétérans. 7. Propositions individuelles et divers. 8. Tombola.

Plusieurs points ci-dessus exigent de tous nos membres de faire l'impossible pour se rendre à Aigle. Le but de la course, la remise des distinctions à nos aînés et encore la... tombola ! Pour cette dernière, nous ne doutons pas que chacun aura plaisir à ce qu'elle soit bien achalandée. Premier lot, une magnifique ruche neuve, don d'un membre qui fête cette année un demi-siècle d'existence avec les abeilles. Pour ce qui concerne les lots, ils peuvent être remis à ou chez M. Louis Roussy ou encore au comité au début de l'assemblée.

*Le comité.*

*Attention :* Par l'intermédiaire du Comité de la S.A.R., notre section aura à disposition de nos membres du sucre non avarié, ni souillé, mais durci, en sacs de 50 kilos, soit :

3500 kg en gare d'Aigle et 3500 kg en gare de Vevey.

Le prix est de Fr. 57.— les 100 kg, franco gare destination. Paiement comptant à la livraison.

*Les commandes seront enregistrées par ordre d'inscription jusqu'à épuisement du stock par le président de section.*

Toute commande doit être faite par écrit, nous ne tiendrons pas compte des commandes verbales ou par téléphone.

*Adresse du président : Adrien Paroz, Paderewski 17, Vevey.*

*A. Paroz*

### **Société d'apiculture Erguel-Prévôté**

Chers amis,

Fixée au troisième dimanche de mars par les décisions de l'assemblée générale, c'est donc le 21 courant à 14 h. 30 que notre section tiendra ses assises annuelles au Café Fédéral, à Sonceboz.

L'ordre du jour sera envoyé à chaque membre par convocation personnelle.

A l'occasion de cette assemblée, vous serez informés des dispositions prises par le comité d'organisation du 75e anniversaire de la section qui a également besoin de connaître vos vœux pour ce jubilé. Votre comité compte sur une participation record à ce rassemblement hors saison des bourdons de l'Erguel-Prévôté venus en masse signer le livre d'or du 75e.

*Houriet*

### **Société d'apiculture « La Broyarde »**

Assemblée générale le 14 mars 1965 à 14 heures à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Domdidier.

Ordre du jour : Affaires administratives, remise des plateaux, gobelets et diplômes aux ayants droit, projets de course et conférence de M. Bourquin du Liebefeld sur la vulgarisation apicole.

*Le comité.*

### **Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs**

Les apiculteurs de notre section sont cordialement invités à l'assemblée annuelle de printemps qui aura lieu dans la grande salle de l'International à Porrentruy, le dimanche 28 mars 1965 à 14 heures.

Tractanda :

1. Ouverture.
2. Protocole.
3. Rapport du caissier - des vérificateurs - de l'inspecteur - du président.
4. Nomination de deux nouveaux réviseurs.
5. Renouvellement du comité.
6. Démissions et admissions.
7. Sortie récréative.
8. Remise des diplômes, gobelets et plateaux.
9. Divers.

Afin d'agrémenter cette belle assemblée, il a été prévu la projection de deux magnifiques films.

*Action de sucre* : Au cours de cette réunion, les acheteurs de sucre en automne 1964, recevront une bonification de Fr. 1.— par 100 kg commandés.

Invitation cordiale. Dames, enfants et amis seront les bienvenus.

*Le comité.*

### **Société Genevoise d'Apiculture, Genève**

Réunion amicale mensuelle, le lundi 8 mars 1965, au local, rue de Cornavin 4, café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.

*Sujet* : Exposé de M. Raymond Bourguignon, chef de notre centre d'élevage sur le travail d'élevage qu'il a effectué en 1964 et sur les résultats obtenus. Il nous présentera également quelques clichés.

*Cours d'apiculture* : Les intéressés désirant suivre ce cours sont priés de se faire connaître sans retard auprès du président A. Barbier, chemin d'Aïre 138, Aïre.